

U N I V E R S I T E D E M O N C T O N

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Réunion du 9 avril 1983

9h30 Salon du Chancelier Edifice Taillon

Centre universitaire de Moncton

PRESENTS

Claude Gaudreau, président
 Hervé Belzile
 Paul Bourque
 Normand Carrier
 Paul Castonguay
 Jean Chiasson
 Donald Durant
 Gilbert Finn
 Maurice Gibson
 Pierre Landry
 Jocelyne Losier

EXCUSES

Blanche Bourgeois
 Anne-Marie Savoie
 Bernard Valcourt

PRESENTS

Brian Newbold
 Yvon Ouellette
 Victor Raïche
 Arsène Richard
 Léon Richard
 Jean-Guy Rioux
 Jacques Robichaud
 Yves Chouinard, invité
 Médard Collette, invité
 Léonard LeBlanc, invité
 Gilles Long, secrétaire

ABSENTS

Gaétan Bossé
 Ivan Robichaud

TABLE DES MATIERES

	Page
1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE PAR LE PRESIDENT	3
2. CONSTATATION DE LA REGULARITE DE LA CONVOCATION	3
3. CORRESPONDANCE	3
4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	3
5. ADOPTION DU PROCES-VERBAL CGV-821204	3
6. AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL	3
7. RECEPTION DES PROCES-VERBAUX CEX-830408, CEX-830312, CEX-830113 .	4
8. AFFAIRES DECOULANT DES PROCES-VERBAUX	
8.1 CEX-830408	4
8.2 CEX-830312	7
8.3 CEX-830113	9
9. RAPPORT DU COMITE CONJOINT DE LA PLANIFICATION.....	10
10. RAPPORT DU RECTEUR	10
11. SAC-830228: SUIVI	11

12.	AUTRE	
12.1	INSTITUT DE RECHERCHE SUR LE DEVELOPPEMENT REGIONAL	11
12.2	QUOTIDIEN DE LANGUE FRANCAISE	13
12.3	COMMISSION MACDONALD	13
12.4	ENTENTE GOUVERNEMENT DU QUEBEC - U DE M	14
12.5	DEMISSION DU DOYEN MICHEL BASTARACHE	14
13.	PROCHAINE REUNION	14
14.	CLOTURE	14
	ANNEXES	

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT

M. le Président appelle l'assemblée à l'ordre à 9h35.

2. CONSTATATION DE LA REGULARITE DE LA CONVOCATION

M. le Secrétaire fait lecture de l'avis de convocation.

3. CORRESPONDANCE

Aucune.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ajouter à la rubrique 12:

- Institut canadien de recherche en développement régional
- Quotidien de langue française

RESOLUTION 01-CGV-830409

Il est proposé par Jean Chiasson et appuyé par Paul Castonguay "Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié."

Vote unanime ADOPTE.

5. ADOPTION DU PROCES-VERBAL CGV-821204**RESOLUTION 02-CGV-830409**

Il est proposé par Brian Newbold et appuyé par Yvon Ouellette "Que le procès-verbal de la réunion CGV-821204 soit adopté."

Vote unanime ADOPTE.

6. AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL

(8.1.1) Comité de vérification

Le Comité tiendra des réunions plus fréquentes l'an prochain.

(8.1.2) Politique d'attribution des contrats

Un document est en voie de préparation; la question sera débattue à la prochaine réunion du Comité exécutif avant de se rendre au Conseil des Gouverneurs.

(Résolution 21) Qualité du français

Le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche précise que l'Assemblée consultative des doyens est à identifier des éléments de solution. Entretemps, le Sénat a décidé que les manuels de cours en première année seront de langue française. Selon M. LeBlanc, l'étude progresse.

(Résolution 22) Wayne Patterson

RESOLUTION 03-CGV-830409

Il est proposé par Paul Castonguay et appuyé par Arsène Richard

"Que le Conseil des Gouverneurs entérine la décision prise à la suite de la consultation téléphonique auprès des membres présents à la réunion CGV-821204, c'est-à-dire que la permanence d'emploi est accordé au professeur Wayne Patterson en date du 1er juillet 1983."

Vote unanime ADOPTE.

(8.1.12) Etudiants non réadmis

M. Arsène Richard se demande s'il n'avait pas été dit que la décision de ne pas réadmettre les étudiants ne préjugerait en rien l'avenir? Il se demande pourquoi ne pas l'avoir indiqué ainsi au procès-verbal. En réponse, le Secrétaire soutient que ce qui est écrit au procès-verbal est le reflet fidèle de la discussion tenue au Conseil.

7. RECEPTION DES PROCES-VERBAUX CEX-830408, CEX-830312, CEX-830113

RESOLUTION 04-CGV-830409

Il est proposé par Jean-Guy Rioux et appuyé par Yvon Ouellette

"Que les procès-verbaux CEX-830408, CEX-830312, CEX-830113 soient reçus."

Vote unanime ADOPTE.

8. AFFAIRES DECOULANT DES PROCES-VERBAUX

8.1 **CEX-830408**

(4.4) Fonds de retraite (professeurs)

Le taux de rendement garanti du fonds de retraite (professeurs) sera ramené à trois ans. Il est question ici des placements futurs.

(4.6) Centre social des étudiants du CUM

M. le Recteur fait l'historique de la question. Le projet B, qui vient d'être accepté par les étudiants prévoit surtout une salle pouvant accommoder environ 700 personnes. Depuis le référendum, un nouveau projet a vu jour. Il s'agit essentiellement de la fusion des deux projets envisagés précédemment. En plus d'une grande salle, le Centre habiterait les divers services aux étudiants (FEUM, COOP étudiante...). Le projet dépasse maintenant les 2 millions de dollars. M. Médard Collette précisera avec les étudiants les coûts exacts. Il faudra ramener les chiffres à des proportions plus acceptables. M. Arsène Richard souligne l'importance de la réalisation d'un tel projet. Il voit dans ce Centre un lieu tout désigné pour des rencontres professeurs-étudiants.

4.1 CUS: projet relatif à la tourbe

Le Recteur adjoint du CUS explique que son Centre vient de se voir accorder une subvention de 335 000\$

destinés à la recherche dans ce domaine. De ce montant, 102 000\$ serviront à l'achat d'équipement. L'entente sera signée incessamment.

4.2 Visites du Recteur

M. Finn souligne tout d'abord que le compte rendu de la réunion du Comité exécutif résume bien de quoi il en retourne.

Suit ensuite une discussion à bâtons rompus sur le recrutement, l'image que projette l'Université, les programmes d'étude, les bourses d'étude.

4.31 CUS: directeur des Services pédagogiques

RESOLUTION 05-CGV-830409

Il est proposé par Yvon Ouellette et appuyé par Jocelyne Losier

"Que Armand Caron soit nommé directeur des Services pédagogiques du CUS pour un mandat allant du 1er mai 1983 au 30 juin 1988."

Vote unanime ADOPTE.

4.32 Faculté d'administration: doyen

RESOLUTION 06-CGV-830409

Il est proposé par Gilbert Finn et appuyé par Pierre Landry

"Que René Didier soit nommé doyen de la Faculté d'administration pour un mandat de cinq(5) ans allant du 1er juillet 1983 au 30 juin 1988."

Vote unanime ADOPTE.

4.33 Département de psychologie: directeur

RESOLUTION 07-CGV-830409

Il est proposé par Donald Durant et appuyé par Yvon Ouellette

"Que Aristide Doucet soit nommé directeur du Département de psychologie pour un mandat de trois(3) ans allant du 1er juillet 1983 au 30 juin 1986."

Vote unanime ADOPTE.

4.34 Directeur des Ressources humaines

RESOLUTION 08-CGV-830409

Il est proposé par Yvon Ouellette et appuyé par Normand Carrier

"Que Léonide Comeau soit nommé directeur des Ressources humaines et relations de travail."

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 09-CGV-830409

Il est proposé par Arsène Richard et appuyé par Paul Bourque

"Le Conseil des Gouverneurs exprime à M. Clément Loubert sa plus vive

gratitude pour son travail formidable comme directeur des Ressources humaines et relations de travail."

Vote unanime ADOPTE.

4.35 Congé sabbatique

RESOLUTION 10-CGV-830409

Il est proposé par Jean Chiasson et appuyé par Jacques Robichaud

"Qu'un congé sabbatique de type B, allant du 1er janvier 1984 au 31 août 1984, soit accordé à Rose-Mary Babitch."

Vote unanime ADOPTE.

4.36 Congé sans solde

RESOLUTION 11-CGV-830409

Il est proposé par Yvon Ouellette et appuyé par Arsène Richard

"Qu'un congé sans solde, allant du 15 août 1983 au 14 août 1984, soit accordé à Joan Gamble, à condition qu'elle soumette un plan d'études de troisième cycle acceptable au Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche avant le 15 juin 1983."

Vote unanime ADOPTE.

4.4 Centre de Ressources pédagogiques

Le Recteur informe les membres que le Centre est maintenant dépositaire d'un nombre d'ouvrages importants de l'ACELF.

4.5 Budget 83-84

Le Gouvernement n'a pas encore donné signe de vie. Le Vice-recteur à l'administration se demande si l'on aura "les chiffres" avant la fin du présent exercice financier. Cette situation place l'Université dans une position intenable. Comme la prochaine réunion du Conseil des Gouverneurs ne se tiendra qu'en juin prochain, il faut prévoir un mécanisme d'approbation dès que les autorités gouvernementales auront signifié leurs intentions.

RESOLUTION 12-CGV-830409

En conséquence, il est proposé par Hervé Belzile et appuyé par Paul Castonguay

"Que le budget 83-84 soit réglé par le Comité exécutif; celui-ci fera rapport à la prochaine réunion du Conseil."

Vote unanime ADOPTE.

En temps normal, il était possible de régler la question à la réunion du Conseil des Gouverneurs d'avril. Depuis deux ans, ce n'est plus le cas. Le calendrier des réunions 1984 devra tenir compte de cette réalité nouvelle. Il faudra entrevoir la possibilité de déplacer la réunion du mois d'avril.

4.6 CUSLM: Piscine

Les membres du Conseil se montrent d'accord avec la Résolution 08-CEX-830408.

La réalisation de ce projet communautaire devra respecter les conditions suivantes:

- aucune responsabilité financière pour l'Université;
- accès A la piscine pour les étudiants du CUSLM;
- que, si le projet ne devait pas aboutir même après le début des travaux, tout dommage aux terrains du CUSLM soit A la solde de la Ville d'Edmundston.

4.7 Fêtes du 20e anniversaire

Le président du Comité d'organisation, M. Médard Collette, donne un aperçu du programme. Il dévoile également le logo des fêtes du 20e. Prière de consulter en annexe le programme détaillé. (Annexe A)

4.8 Admissions 83-84

Le Secrétaire général fait rapport. En résumé:

CUM: les demandes d'admission sont à toute fin utiles identiques A celles de l'an dernier; CUS: on enregistre une nette augmentation;
CUSLM: les demandes d'admission ont presque doublé.

M. Carrier souligne le rôle joué par les chefs de secteur. Le fait de procéder à des admissions sur place y est pour beaucoup dans l'augmentation.

4.9 Rapport du Recteur adjoint du CUSLM

M. le Président trouve intéressant qu'on profite de diverses subventions spéciales. A titre d'exemple, le CUSLM a obtenu depuis trois ans des subventions diverses de l'ordre de 300 000\$.

4.10 Rapport du Recteur adjoint du CUS

Le Recteur adjoint du CUS explique pour le compte des membres le projet de jumelage des bureaux de l'Education permanente du CCNB (Bathurst) et du CUS. Les deux institutions partageraient les mêmes locaux au Collège communautaire de Bathurst. Tout serait mis en oeuvre pour améliorer la qualité du service à la population à temps partiel.

8.2 CEX-830312

4.5 Docteurs d'honneur et professeurs émérites

M. le Recteur informe les membres des candidatures retenues par le Sénat.

Docteurs d'honneur

Marie-Esther Robichaud

Doctorat en sciences de l'éducation
Shippagan - 8 mai 1983

Docithé Mallet

Doctorat en administration des affaires Shippagan - 8 mai 1983

Monseigneur Ernest Lang Doctorat en
histoire Edmundston - 7 mai 1983

David Blair

Doctorat ès sciences appliquées Moncton - 14 mai 1983

Edgar Gallant
Doctorat en droit Moncton -
14 mai 1983

Richard Savoie
Doctorat ès sciences sociales (économie) Moncton -
14 mai 1983

Soeur Marie-Dorothée
Doctorat en sciences de l'éducation Moncton -
14 mai 1983

Professeurs émérites

Gaston Allaire
Maurice Chamard
Léone Boudreau-Nelson Reno-L.
Desjardins

4.8 Protocole d'entente Université de Poitiers - Université
de Moncton

RESOLUTION 13-CGV-830409

Il est proposé par Brian Newbold et appuyé par Jean-Guy Rioux

"Que le Recteur soit autorisé à signer le protocole d'entente entre l'Université de Moncton et l'Université de Poitiers, lequel se trouve à l'Annexe B du procès-verbal CEX-830312."

Vote unanime ADOPTE.

4.91 Etudes d'été

RESOLUTION 14-CGV-830409

Il est proposé par Gilbert Finn et appuyé par Jocelyne Losier

"Conformément au paragraphe 16.16.01 de la Convention collective ABPUM - U de M, que l'Université de Moncton accorde un congé d'été aux professeurs Donald Violette et Réal Vautour."

Vote unanime ADOPTE.

4.92 Congés sans solde

RESOLUTION 15-CGV-830409

Il est proposé par Jean Chiasson et appuyé par Hervé Belzile

"Conformément aux dispositions du paragraphe 16.10 de la Convention collective ABPUM - U de M, que l'Université de Moncton accorde au professeur Jean-Guy Finn un deuxième congé sans solde de deux(2) ans allant du 1er juillet 1983 au 30 juin 1985."

Vote Abstention 1 ADOPTE.

Le Recteur demande que son abstention soit inscrite étant donné que des liens de parenté l'unissent à M. Jean-Guy Finn.

RESOLUTION 16-CGV-830409

Il est proposé par Yvon Ouellette et appuyé par Normand Carrier

"Conformément aux dispositions du paragraphe 16.10 de la convention collective ABPUM - U de M, que l'Université de Moncton accorde un troisième congé sans solde d'un (1) an au professeur Jean Dumas,

allant du 1er juillet 1983 au 30 juin 1984."

Vote unanime ADOPTE.

4.93 Congé sabbatique

RESOLUTION 17-CGV-830409

Il est proposé par Brian Newbold et appuyé par Hervé Belzile

"Que le congé sabbatique déjà accordé au professeur Bernard de Dormale (06-CGV-820925) pour l'année universitaire 1983-84 soit changé d'un congé d'un (1) an (type A) en un congé de huit(8) mois (type B), selon les dispositions du paragraphe 17.04 de la Convention collective ABPUM - U de M. Le congé ira du 1er mai 1983 au 31 décembre 1983."

Vote unanime ADOPTE.

4.10 CUSLM: promotion

RESOLUTION 18-CGV-830409

Il est proposé par Paul Castonguay et appuyé par Maurice Gibson

"Que le professeur Jacques Martin soit nommé professeur adjoint en date du 1er septembre 1980 et accède à la classe III en date du 1er septembre 1982."

Vote unanime ADOPTE.

4.11 CUS: permanence d'emploi

RESOLUTION 19-CGV-830409

Il est proposé par Jean-Guy Rioux et appuyé par Brian Newbold

"Que la permanence d'emploi comme professeur soit accordé à Bernard Nadeau."

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 20-CGV-830409

Il est proposé par Jean-Guy Rioux et appuyé par Normand Carrier

"Que la promotion au rang de professeur agrégé ne soit pas accordé à Bernard Nadeau à compter du 1er juillet 1983."

Vote unanime ADOPTE.

8.3 CEX-830113

CUSLM: congés sabbatiques

RESOLUTION 21-CGV-830409

Il est proposé par Normand Carrier et appuyé par Maurice Gibson "Qu'un congé sabbatique de type A soit accordé à Marion Bélanger." Vote unanime

ADOPTE.

RESOLUTION 22-CGV-830409

Il est proposé par Jean Chiasson et appuyé par Normand Carrier

"Qu'un congé sabbatique de type B (de janvier à août 1984) soit accordé à Robert Laflamme."

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 23-CGV-830409

Il est proposé par Paul Castonguay et appuyé par Gilbert Finn

"Qu'un congé sabbatique de type B (de janvier à août 1984) soit accordé à Jean-Guy Poitras."

Vote unanime ADOPTE.

Question de Arsène Richard: "C'est pour quand un centre de pédagogie universitaire?"

En réponse M. le Recteur indique qu'il en a été tout récemment question à la Direction générale. L'on se demande comment l'élaborer, comment le financer. L'idée n'est certainement pas morte. Selon M. Léonard LeBlanc, il s'agit là d'une question importante. L'ABPUM vient d'ailleurs d'en faire la proposition formelle. En somme, tous semblent s'accorder sur l'importance d'une telle initiative. Il faut maintenant en préciser les modalités, en déterminer les coûts.

9. RAPPORT DU COMITE CONJOINT DE LA PLANIFICATION

Le Comité s'est réuni hier afin de préparer la prochaine édition du plan quinquennal. Dans une réunion antérieure, le Comité conjoint avait donné son accord de principe aux objectifs de la formation générale, qui ont été par la suite sanctionnés par le Sénat. La question de la formation générale est maintenant rendue au niveau du Comité des programmes. Ce dernier se donnera possiblement un sous-comité d'étude afin de préciser l'actualisation des objectifs.

Le Comité conjoint s'est également prononcé sur la question des études de troisième cycle à l'Université de Moncton. L'on sait que le Sénat a également pris position à sa dernière réunion.

10. RAPPORT DU RECTEUR

10.1 Campagne de financement Elle en

est à 4.6 millions.

A souligner la contribution des Religieuses Notre-Dame du Sacré-Coeur: 300 000\$ afin de créer un fonds de bourses Notre-Dame d'Acadie. La somme sera investie afin d'atteindre 500 000\$.

Le travail se continue sur plusieurs fronts. Le contexte économique ne facilite pas les choses. Selon M. Finn, des temps plus propices nous auraient permis d'atteindre facilement l'objectif fixé. On y arrivera quand même, mais il faudra se donner plus de temps et y mettre plus d'efforts.

Exception faite de la Banque Nationale, le travail reste à faire du côté des banques.

Dans les prochains mois, l'effort se portera sur les provinces Maritimes. L'Ontario n'a pas encore été touché.

D'après M. Hervé Belzile, au Québec, il faut tout d'abord débloquer les banques. Ce qui se fera dans les tout prochains mois. Le travail fait à ce jour laisse entrevoir des résultats intéressants.

10.2 Prévention de la guerre nucléaire

(voir Annexe B)

RESOLUTION 24-CGV-830409

Il est proposé par Gilbert Finn et appuyé par Hervé Belzile

"Que le Conseil des Gouverneurs appuie la déclaration d'un groupe de savants relative à la prévention de la guerre nucléaire."

Vote unanime ADOPTE.

La précédente résolution sera transmise au Premier ministre du Canada.

10.3 Mandats arrivant à échéance

Douze mandats se terminent le 30 juin 1983. Le Secrétaire a déjà communiqué avec les divers organismes les avertissant desdites échéances. Le Gouvernement devant nommer quatre membres, des approches seront faites incessamment.

Selon le Recteur, il faudrait en arriver à un roulement des mandats de manière à éviter les départs en bloc.

11. SAC-830228: SUIVI**RESOLUTION 25-CGV-830409**

Il est proposé par Normand Carrier et appuyé par Jean-Guy Rioux

"Que le Centre universitaire Saint-Louis-Maillet offre en première année les mêmes cours d'éducation autorisés pour le Centre universitaire de Shippagan."

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 26-CGV-830409

Il est proposé par Brian Newbold et appuyé par Pierre Landry

"Que le nom du Département de physique-mathématiques soit changé à Département de mathématique, physique et informatique."

Vote unanime ADOPTE.

12. AUTRE

12.1 Institut de recherche sur le développement régional Le Recteur

explique.

Il s'agit d'un Centre national de recherche dont le siège social se trouvera à l'Université de Moncton. Ledit Centre sera doté d'une charte fédérale et composé d'un conseil d'administration de sept membres: 3 de l'Université, 3 nommés par le Gouvernement fédéral, 2 nommés conjointement par l'Université et le Gouvernement fédéral.

L'entente que vient de signer l'Université de Moncton avec le Fédéral est de l'ordre de 5 millions de dollars et aura une durée de cinq ans.

développement régional. Il se voudra également un catalyseur favorisant les débats publics. L'apport de l'Université se fera sous forme de services.

L'Institut aura fort probablement un personnel d'une douzaine de personnes à temps plein. Il permettra aux chercheurs de l'Université de Moncton, ainsi qu'à d'autres chercheurs d'autres universités, de décrocher des contrats de recherche intéressants.

M. le Recteur souligne la contribution du ministre Roméo LeBlanc et du ministre Pierre de Bané, entre autres. Selon le Recteur, si ce projet a été mené à bonne fin, il faut en remercier MM. Michel Bastarache, Médard Collette et Léonard LeBlanc.

INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHE SUR LE
DEVELOPPEMENT REGIONAL

OBJECTIFS

- a) Agir comme centre scientifique de recherche et d'information sur des matières reliées au développement régional;
- b) Promouvoir l'accès à l'information, à la recherche et aux services techniques en matière de développement régional;
- c) Assurer une diffusion appropriée et un intérêt relativement aux questions de développement régional
 - en encourageant les universitaires à participer dans les programmes de recherche sur ces questions;
 - en commanditant et en organisant la tenue de conférences, séminaires, colloques;
 - finalement, en mettant à la disposition des personnes intéressées au développement régional de l'information sérieuse de même que des données techniques faisant suite à des recherches sur ces questions;
- d) Prendre tous autres moyens incidents permettant la promotion des différentes composantes reliées au développement régional au Canada.

ENTENTE

Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Expansion économique
régionale

ENTITE LEGALE

Une corporation à but non lucratif constituée sous la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, ayant son siège social dans la ville de Moncton (installé au Centre universitaire de Moncton).

MEMBRES DE LA CORPORATION (Conseil d'administration)

Trois(3) nommés par l'Université de Moncton; Deux(2)
nommés par le Gouvernement fédéral;
Deux(2) choisis par les 5 premiers, représentant le
secteur privé;
Minimum de 7, maximum de 9.

DUREE DE L'ENTENTE

La convention entre le Ministère et l'Institut prend fin le 31 mars 1987.

COMITE - FONDS DE DOTATION

Le président du comité doit être un administrateur représentant le secteur privé. Les placements du fonds de dotation sont limités à ceux autorisés sous l'article 63(1) de la Loi des compagnies d'assurances canadiennes et britanniques.

FINANCEMENT

<u>Subvention du gouvernement fédéral</u>	<u>5 000 000\$</u>
1 000 000\$ - 31 mars 1983	
1 000 000\$ - 1er avril 1983	
1 000 000\$ - 1er avril 1984	
1 000 000\$ - 1er avril 1985	
1 000 000\$ - 1er avril 1986	

BUDGET - 31 mars 1983 au 31 mars 1987

Subvention fédéral	5 000 000\$
Intérêts sur placements (10%)	<u>1 135 710</u>
	6 135 710\$
Dépenses de l'Institut	<u>2 405 900</u>
Solde du fonds de dotation au 31 mars 1987	<u>3 729 810\$</u>

CONTRIBUTION DE L'UNIVERSITE DE MONCTON
(31 mars 1983 au 31 mars 1987)

1- Aménagement des espaces	182 000\$
2- Professeurs chercheurs et assistants de recherche (dégrèvement de recherche, congé sabbatique, congé sans solde, congé d'étude, etc.)	275 000
3- Entretien des espaces (1,350\$ le p.c.)	273 000
4- Services offerts par l'Université (achats, comptabilité, usage bibliothèque, stationnement, etc.) (20%)	642 200
5- Facteur d'inflation	80 800
<u>TOTAL</u>	<u>1 453 000\$</u>

RESOLUTION 27-CGV-830409

Il est proposé par Arsène Richard et appuyé par Paul Castonguay

"Que le Conseil des Gouverneurs entérine la décision de créer l'Institut de recherche sur le développement régional."

Vote

unanime

ADOPTE.

M. le Président félicite le Recteur et les membres de son équipe. Selon lui, cette dernière réalisation s'inscrit dans la foulée de projets comme CADMI. En ce qui concerne CADMI, l'Université y sera représentée par Léonard LeBlanc et Victor Raïche.

12.2 Quotidien de langue française M. le

Recteur fait rapport.

RESOLUTION 28-CGV-830409

Après quoi, il est proposé par Jean Chiasson et appuyé par Arsène Richard

"Que, si sollicitée, l'Université s'implique dans le projet dit "des institutions acadiennes" par une contribution de 1 000\$."

Vote unanime ADOPTE. 12.3 Commission MacDonald

En juin prochain, dans 10 universités canadiennes, on tiendra simultanément un colloque sur l'économie qui s'inscrit dans les travaux de la Commission MacDonald. L'Université de Moncton a été des 10 invitées. Elle est la seule du Nouveau-Brunswick. Des professeurs seront invités à présenter des travaux dans le cadre dudit colloque.

12.4 Entente Gouvernement du Québec - U de M

L'Université de Moncton est maintenant dépositaire universel d'ouvrages québécois. Selon M. Newbold, cela représente un acquis de l'ordre de 8 000\$ par année.

12.5 Démission du doyen Michel Bastarache

En réponse à une question, M. Finn confirme la démission de M. Bastarache. Il s'agit certainement d'une perte pour l'Université. D'un autre côté, l'on peut se consoler à l'idée que M. Bastarache constituera un bon "contact" à Ottawa.

13. PROCHAINE REUNION

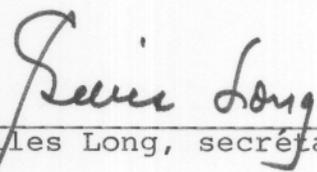
Le 11 juin 1983 à 9h30 au Centre universitaire de Shippagan

14. CLOTURE

La séance est levée à 12h30.

(Contresigné le _____

Claude Gaudreau, président


Gilles Long, secrétaire